

Nuit d'enfer à Marseille

Les actes de vandalisme que les commerçants de l'hypercentre de Marseille ont subis hier dans la soirée sont inadmissibles. Les scènes de saccage et de pillage de nos commerces auxquelles nous avons assistés hier soir ne sont pas acceptables dans une démocratie.

Au-delà des dégâts matériels infligés à nos commerçants et restaurateurs cette nuit, c'est le moral des commerçants touchés qui vont choisir de « jeter l'éponge » face à l'impossibilité d'exercer son métier en toute sécurité. Le sentiment d'impunité ressenti par tous, marquera sûrement leur choix.

*« Je demande à madame la préfète de police, Frédérique Camilleri, de convoquer le dispositif nécessaire qui garantira la sécurité des biens et des personnes du centre-ville de Marseille. C'est la liberté d'entreprendre qui est jeu aujourd'hui. »
Philippe Korcia, Président de l'Upe 13*

La Région Sud, la Métropole Aix-Marseille-Provence et la CCIAMP ont mis en place un fond de soutien pour les commerçants. Chaque entreprise touchée peut contacter la cellule de soutien de la CCIAMP (04.91.39.34.79) pour se faire aider dans ses démarches d'indemnisation.

L'Upe 13 exprime son soutien au travail exemplaire des forces de l'ordre et des marins pompiers dans ce contexte de guérilla urbaine.

L'Upe 13, LE MOUVEMENT DE L'ENTREPRISE

L'Union pour les Entreprises des Bouches-du-Rhône est l'une des plus anciennes et des plus importantes associations interprofessionnelles patronales de France.

L'Upe 13 représente, fédère, anime, informe et accompagne plus de 11 000 entreprises du département, pour le développement de leur activité, quels que soient leur taille, leur structure ou leur métier. Elle participe ainsi activement au développement économique et social de notre territoire.

Représentant du MEDEF dans les Bouches-du-Rhône, l'Upe 13 intègre toutes les composantes de l'économie du département :

- les 5 grandes fédérations professionnelles : BTP, UIC, FRIAA, UIMM, UMF
- 110 syndicats et groupements professionnels tels que l'hôtellerie-restauration, l'immobilier, la banque
- les Chambres de Commerce et d'Industrie
- le port et l'aéroport de Marseille-Provence
- les pôles d'activités
- les associations d'entreprise